



LAVENDER 40/42 OIL

Fiche de Données de Sécurité

conformément à la réglementation sur les produits dangereux (WHMIS 2015)

Date d'émission: 07-20-2018

Date de révision: 06-28-2023

Remplace la fiche: 05-20-2020

Version: 1.2

SECTION 1: Identification

1.1. Identificateur de produit

Forme du produit : Mélange
Nom du produit : LAVENDER 40/42 OIL
n° CAS : N/A
Code du produit : 50-6155-01
Groupe de produits : Produit commercial

1.2. Usage recommandé et restrictions d'utilisation

1.3. Fournisseur

The Lebermuth Company
4004 Technology Drive
46628 South Bend, IN - United States
T 574-259-7000 - F 574-258-7450
info@lebermuth.com - www.lebermuth.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : CHEMTREC - USA: 800-424-9300 International: +1 703-527-3887 / 1-800-424-9300
CCN 13010

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (GHS CA)

Liquides inflammables, H227
Catégorie 4
Corrosif/irritant pour la H315
peau, Catégorie 2
Lésions oculaires H319
graves/irritation
oculaire, Catégorie 2
Sensibilisation cutanée, H317
Catégorie 1
Toxicité spécifique pour H371
certains organes cibles
– Exposition unique,
Catégorie 2

Texte intégral des mentions H : voir rubrique 16

2.2. Éléments d'étiquetage SGH, y compris conseils de prudence

Étiquetage GHS CA

Pictogrammes de danger (GHS CA) :



Mention d'avertissement (GHS CA) :

Attention

Mentions de danger (GHS CA) :

H227 - Liquide combustible
H315 - Provoque une irritation cutanée
H317 - Peut provoquer une allergie cutanée
H319 - Provoque une sévère irritation des yeux
H371 - Risque présumé d'effets graves pour les organes

Conseils de prudence (GHS CA) :

P210 - Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P260 - Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
P261 - Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
P264 - Se laver les mains, les avant-bras et le visage soigneusement après manipulation.
P270 - Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
P272 - Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.
P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

LAVENDER 40/42 OIL

Fiche de Données de Sécurité

conformément à la réglementation sur les produits dangereux (WHMIS 2015)

P302+P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.
P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P308+P311 - EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
P321 - Traitement spécifique (voir les instructions supplémentaires de premiers soins sur cette étiquette).
P332+P313 - En cas d'irritation cutanée: Consulter un médecin.
P333+P313 - En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Consulter un médecin.
P337+P313 - Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.
P362+P364 - Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
P370+P378 - En cas d'incendie: Utiliser d'autres agents que l'eau pour l'extinction.
P403 - Stocker dans un endroit bien ventilé.
P405 - Garder sous clef.
P501 - Éliminer le contenu/réceptacle dans un centre de collecte de déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale.

2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

2.4. Toxicité aiguë inconnue (GHS CA)

Aucune donnée disponible

SECTION 3: Composition/information sur les ingrédients

3.1. Substances

Non applicable

3.2. Mélanges

Nom	Nom chimique / Synonymes	Identificateur de produit	%	Classification (GHS CA)
LINALYL ACETATE		(n° CAS) 115-95-7	25 – 50	Flam. Liq. 4, H227 Skin Irrit. 2, H315 Eye Irrit. 2A, H319 Skin Sens. 1, H317
LINALOOL		(n° CAS) 78-70-6	25 – 50	Flam. Liq. 4, H227 Skin Irrit. 2, H315 Eye Irrit. 2A, H319 Skin Sens. 1B, H317
CAMPHOR		(n° CAS) 76-22-2	1 – 5	Flam. Sol. 2, H228 Acute Tox. 4 (Voie orale), H302 Acute Tox. 4 (Inhalation), H332 Skin Irrit. 2, H315 Eye Dam. 1, H318 STOT SE 2, H371
EUCALYPTOL	1,8-cineol / 1,8-cineole / 1,8-epoxy-para-menthane / 1,8-epoxy-p-menthane / 1,8-oxido-para-menthane / 1,8-oxido-p-menthane / 2-oxa-1,3,3-trimethylbicyclo[2.2.2]octane / 2-Oxabicyclo[2.2.2]octane, 1,3,3-trimethyl- / 8-epoxy-para-menthane / 8-epoxy-p-menthane / cajeputol / cineole / eucalyptol / eucalyptole / eucapur / eukalyptol / FEMA N° 2465 / limonene oxide / para-cineole / para-menthane, 1,8-epoxy- / p-cineole / p-menthane, 1,8-epoxy- / terpan / zedoary oil	(n° CAS) 470-82-6	1 – 5	Flam. Liq. 3, H226 Eye Irrit. 2B, H320 Skin Sens. 1B, H317
4-TERPINEOL		(n° CAS) 562-74-3	1 – 5	Flam. Liq. 4, H227 Acute Tox. 4 (Voie orale), H302 Acute Tox. 3 (Inhalation), H331 Acute Tox. 3 (Inhalation:vapeurs), H331 Skin Irrit. 2, H315 Eye Irrit. 2B, H320 STOT SE 3, H336
GERANIOL		(n° CAS) 106-24-1	0,1 – 1	Skin Irrit. 2, H315 Eye Dam. 1, H318 Skin Sens. 1, H317

Texte complet des classes de danger et des phrases H : voir rubrique 16

SECTION 4: Premiers soins

4.1. Description des mesures de premiers secours

Premiers soins après inhalation : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

LAVENDER 40/42 OIL

Fiche de Données de Sécurité

conformément à la réglementation sur les produits dangereux (WHMIS 2015)

Premiers soins après contact avec la peau	: Laver la peau avec beaucoup d'eau. Enlever les vêtements contaminés. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Consulter un médecin.
Premiers soins après contact oculaire	: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.
Premiers soins après ingestion	: Appeler un centre antipoison ou un médecin en cas de malaise.
Premiers soins général	: EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Consulter un médecin.

4.2. Symptômes et effets les plus importants, aigus ou retardés

Symptômes/effets après contact avec la peau	: Irritation. Peut provoquer une allergie cutanée.
Symptômes/effets après contact oculaire	: Irritation des yeux.

4.3. Nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire

Autre avis médical ou traitement	: Traitement symptomatique.
----------------------------------	-----------------------------

SECTION 5: Mesures à prendre en cas d'incendie

5.1. Agents extincteurs appropriés

Moyens d'extinction appropriés	: Eau pulvérisée. Poudre sèche. Mousse. Dioxyde de carbone.
--------------------------------	---

5.2. Agents extincteurs inappropriés

5.3. Dangers spécifiques du produit dangereux

Danger d'incendie	: Liquide combustible.
-------------------	------------------------

5.4. Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers

Protection en cas d'incendie	: Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté. Appareil de protection respiratoire autonome isolant. Protection complète du corps.
------------------------------	--

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pas d'informations complémentaires disponibles

6.2. Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Procédés de nettoyage	: Absorber le liquide répandu dans un matériau absorbant. Avertir les autorités si le produit pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.
Autres informations	: Éliminer les matières ou résidus solides dans un centre autorisé.

6.3. Référence aux autres sections

Pour plus d'informations, se reporter à la section 8 : "Contrôle de l'exposition-protection individuelle"

SECTION 7: Manutention et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger	: Assurer une bonne ventilation du poste de travail. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Porter un équipement de protection individuel. Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Éviter le contact avec la peau et les yeux.
Mesures d'hygiène	: Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains après toute manipulation.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage	: Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais. Garder sous clef.
------------------------	---

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

BETA-PINENE* (127-91-3)		
USA - ACGIH	ACGIH OEL TWA [ppm]	20 ppm
USA - ACGIH	Remarque (ACGIH)	TLV® Basis: Lung irr. Notations: DSEN; A4 (Not classifiable as a Human Carcinogen)
USA - ACGIH	Référence réglementaire	ACGIH 2023
PINENE (80-56-8)		
USA - ACGIH	ACGIH OEL TWA [ppm]	20 ppm
USA - ACGIH	Remarque (ACGIH)	TLV® Basis: Lung irr. Notations: DSEN; A4 (Not classifiable as a Human Carcinogen)

LAVENDER 40/42 OIL

Fiche de Données de Sécurité

conformément à la réglementation sur les produits dangereux (WHMIS 2015)

PINENE (80-56-8)

USA - ACGIH

Référence réglementaire

ACGIH 2023

8.2. Contrôles techniques appropriés

Contrôles techniques appropriés : Assurer une bonne ventilation du poste de travail.
Contrôle de l'exposition de l'environnement : Éviter le rejet dans l'environnement.

8.3. Mesures de protection individuelle/équipements de protection individuelle

Protection des mains:

Gants de protection

Protection oculaire:

Lunettes bien ajustables

Protection de la peau et du corps:

Porter un vêtement de protection approprié

Protection des voies respiratoires:

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié

Symbole(s) de l'équipement de protection individuelle:



SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	: Liquide
Apparence	: Aucune donnée disponible
Couleur	: COLORLESS TO YELLOW
Odeur	: CHARACTERISTIC FRESH, SWEET, HERBACEOUS-FLORAL ODOR
Seuil olfactif	: Aucune donnée disponible
pH	: Aucune donnée disponible
Vitesse d'évaporation relative (acétate de butyle=1)	: Aucune donnée disponible
Vitesse d'évaporation relative (éther=1)	: Aucune donnée disponible
Point de fusion	: Non applicable
Point de congélation	: Aucune donnée disponible
Point d'ébullition	: Aucune donnée disponible
Point d'éclair	: 68,9 °C
Température d'auto-inflammation	: Aucune donnée disponible
Température de décomposition	: Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Non applicable
Pression de la vapeur	: Aucune donnée disponible
Pression de vapeur à 50°C	: Aucune donnée disponible
Densité relative	: 0,886 (0,876 – 0,896)
Solubilité	: Insoluble.
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	: Aucune donnée disponible
Limites d'explosivité	: Aucune donnée disponible

9.2. Autres informations

Teneur en COV	: 23,4 %
Indice de réfraction	: 1,458 (1,448 – 1,468)

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité	: Le produit n'est pas réactif dans les conditions normales d'utilisation, de stockage et de transport.
Stabilité chimique	: Stable dans les conditions normales.

LAVENDER 40/42 OIL

Fiche de Données de Sécurité

conformément à la réglementation sur les produits dangereux (WHMIS 2015)

Possibilité de réactions dangereuses	: Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'emploi.
Conditions à éviter	: Éviter le contact avec les surfaces chaudes. Chaleur. Pas de flammes, pas d'étincelles. Supprimer toute source d'ignition.
Produits de décomposition dangereux	: Aucun produit de décomposition dangereux ne devrait être généré dans les conditions normales de stockage et d'emploi.

SECTION 11: Données toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité Aiguë (voie orale)	: Non classé
Toxicité Aiguë (voie cutanée)	: Non classé
Toxicité aiguë (inhalation)	: Non classé

Linalool (78-70-6)	
DL50 orale	2790 mg/kg de poids corporel
ATE CA (oral)	2790 mg/kg de poids corporel

Eucalyptol (470-82-6)	
DL50 orale rat	4500 mg/kg de poids corporel (OECD 401: Acute Oral Toxicity, Rat, Male / female, Experimental value, Oral, 14 day(s))
DL50 orale	2480 mg/kg de poids corporel
DL50 cutanée rat	> 2000 mg/kg de poids corporel (OECD 402: Acute Dermal Toxicity, 24 h, Rat, Male / female, Experimental value, Dermal, 15 day(s))
ATE CA (oral)	2480 mg/kg de poids corporel

Terpinen-4-ol (562-74-3)	
DL50 orale	1300 mg/kg de poids corporel
DL50 voie cutanée	2500 mg/kg de poids corporel
CL50 Inhalation - Rat (Vapeurs)	3 mg/l/4h
ATE CA (oral)	1300 mg/kg de poids corporel
ATE CA (Cutané)	2500 mg/kg de poids corporel
ATE CA (Gaz)	700 ppmv/4h
ATE CA (vapeurs)	3 mg/l/4h
ATE CA (poussières,brouillard)	0,5 mg/l/4h

Geraniol (106-24-1)	
DL50 orale	3600 mg/kg de poids corporel
ATE CA (oral)	3600 mg/kg de poids corporel

1,7,7-Trimethylbicyclo[2.2.1]heptan-2-one (76-22-2)	
DL50 orale	1500 mg/kg de poids corporel
CL50 Inhalation - Rat (Poussière/brouillard)	1,5 mg/l/4h
ATE CA (oral)	1500 mg/kg de poids corporel
ATE CA (Gaz)	4500 ppmv/4h
ATE CA (vapeurs)	11 mg/l/4h
ATE CA (poussières,brouillard)	1,5 mg/l/4h

Corrosion cutanée/irritation cutanée	: Provoque une irritation cutanée.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	: Provoque une sévère irritation des yeux.
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	: Peut provoquer une allergie cutanée.
Mutagénicité sur les cellules germinales	: Non classé
Cancérogénicité	: Non classé
Toxicité pour la reproduction	: Non classé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition unique) : Risque présumé d'effets graves pour les organes.

Terpinen-4-ol (562-74-3)	
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition unique)	Peut provoquer somnolence ou des vertiges.

1,7,7-Trimethylbicyclo[2.2.1]heptan-2-one (76-22-2)	
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition unique)	Risque présumé d'effets graves pour les organes.

LAVENDER 40/42 OIL

Fiche de Données de Sécurité

conformément à la réglementation sur les produits dangereux (WHMIS 2015)

: Non classé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition répétée)

Eucalyptol (470-82-6)	
NOAEL (oral, rat, 90 jours)	600 mg/kg de poids corporel Animal: rat, Animal sex: female, Guideline: other., Guideline: OECD Guideline 407 (Repeated Dose 28-Day Oral Toxicity Study in Rodents), Guideline: EPA OPPTS 870.3150 (90-Day Oral Toxicity in Non-rodents)

Danger par aspiration : Non classé

Symptômes/effets après contact avec la peau : Irritation. Peut provoquer une allergie cutanée.

Symptômes/effets après contact oculaire : Irritation des yeux.

SECTION 12: Données écologiques

12.1. Toxicité

Écologie - général : Ce produit n'est pas considéré comme toxique pour les organismes aquatiques et ne provoque pas d'effets néfastes à long terme dans l'environnement.

Dangers pour le milieu aquatique – danger aigu (à court terme) : Non classé

Dangers pour le milieu aquatique – danger chronique (à long-terme) : Non classé

Eucalyptol (470-82-6)	
CL50 - Poissons [1]	57 mg/l (OECD 203: Fish, Acute Toxicity Test, 96 h, Oncorhynchus mykiss, Semi-static system, Fresh water, Experimental value, Nominal concentration)
CE50 - Crustacés [1]	> 100 mg/l (OECD 202: Daphnia sp. Acute Immobilisation Test, 48 h, Daphnia magna, Static system, Fresh water, Experimental value, Locomotor effect)
Algues ErC50	> 100 mg/l (OECD 201: Alga, Growth Inhibition Test, 72 h, Pseudokirchneriella subcapitata, Static system, Fresh water, Experimental value, Nominal concentration)
CE50 72h - Algues [1]	> 74 mg/l Test organisms (species): Pseudokirchneriella subcapitata (previous names: Raphidocelis subcapitata, Selenastrum capricornutum)
CE50 96h - Algues [1]	> 74 mg/l Test organisms (species): Pseudokirchneriella subcapitata (previous names: Raphidocelis subcapitata, Selenastrum capricornutum)
FBC - Autres organismes aquatiques [1]	112 l/kg (Literature study, Fresh weight)
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	3,4 (Experimental value, OECD 117: Partition Coefficient (n-octanol/water), HPLC method)
Coefficient d'adsorption normalisé du carbone organique (Log Koc)	2,33 (log Koc, OECD 121: Estimation of the Adsorption Coefficient (Koc) on Soil and on Sewage Sludge using High Performance Liquid Chromatography (HPLC), Experimental value)

12.2. Persistance et dégradabilité

Eucalyptol (470-82-6)	
Persistance et dégradabilité	Readily biodegradable in water.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Eucalyptol (470-82-6)	
Potentiel de bioaccumulation	Low potential for bioaccumulation (Log Kow < 4).
FBC - Autres organismes aquatiques [1]	112 l/kg (Literature study, Fresh weight)
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	3,4 (Experimental value, OECD 117: Partition Coefficient (n-octanol/water), HPLC method)
Coefficient d'adsorption normalisé du carbone organique (Log Koc)	2,33 (log Koc, OECD 121: Estimation of the Adsorption Coefficient (Koc) on Soil and on Sewage Sludge using High Performance Liquid Chromatography (HPLC), Experimental value)

12.4. Mobilité dans le sol

Eucalyptol (470-82-6)	
Tension de surface	61,5 mN/m (20 °C, 1 g/l, EU Method A.5: Surface tension)
Écologie - sol	Low potential for adsorption in soil.
Coefficient d'adsorption normalisé du carbone organique (Log Koc)	2,33 (log Koc, OECD 121: Estimation of the Adsorption Coefficient (Koc) on Soil and on Sewage Sludge using High Performance Liquid Chromatography (HPLC), Experimental value)
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	3,4 (Experimental value, OECD 117: Partition Coefficient (n-octanol/water), HPLC method)

12.5. Autres effets néfastes

Ozone : Non classé

LAVENDER 40/42 OIL

Fiche de Données de Sécurité

conformément à la réglementation sur les produits dangereux (WHMIS 2015)

SECTION 13: Données sur l'élimination

13.1. Méthodes d'élimination

Méthodes de traitement des déchets : Éliminer le contenu/récipient conformément aux consignes de tri du collecteur agréé.

SECTION 14: Informations relatives au transport

14.1. Description sommaire pour l'expédition

Conformément aux exigences de TMD

Transport des marchandises dangereuses (TMD)

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport

14.2. Informations relatives au transport/DOT (Ministère des transports des États-Unis)

Département des transports

n° DOT NA	: NA1993
Groupe d'emballage (DOT)	: III - Danger Faible
DOT Symbols	: D - Proper shipping name for domestic use only, or to and from Canada,G - Identifies PSN requiring a technical name
Description document de transport (DOT)	: NA1993 Combustible liquid, n.o.s. (Linalyl acetate, Linalool) - Regulated for Bulk only, Comb Liq, III
Désignation officielle pour le transport (DOT)	: Combustible liquid, n.o.s. (Linalyl acetate, Linalool) - Regulated for Bulk only
Sélection du champ "Contient déclaration"	:
Classe (DOT)	: Comb Liq - Liquide combustible
Division (DOT)	: Liquide combustible
Dangereux pour l'environnement	: Non
Dispositions Particulières DOT (49 CFR 172.102)	: 148 - For domestic transportation, this entry directs to § 173.66 for: a. The standards for transporting a single bulk hazardous material for blasting by cargo tank motor vehicles (CTMV); and b. The standards for CTMVs capable of transporting multiple hazardous materials for blasting in bulk and non-bulk packagings (i.e, a multipurpose bulk truck (MBT)). IB3 - Authorized IBCs: Metal (31A, 31B and 31N); Rigid plastics (31H1 and 31H2); Composite (31HZ1 and 31HA2, 31HB2, 31HN2, 31HD2 and 31HH2). Additional Requirement: Only liquids with a vapor pressure less than or equal to 110 kPa at 50 C (1.1 bar at 122 F), or 130 kPa at 55 C (1.3 bar at 131 F) are authorized, except for UN2672 (also see Special Provision IP8 in Table 2 for UN2672). T1 - 1.5 178.274(d)(2) Normal..... 178.275(d)(2) TP1 - The maximum degree of filling must not exceed the degree of filling determined by the following: Degree of filling = $97 / (1 + a (tr - tf))$ Where: tr is the maximum mean bulk temperature during transport, and tf is the temperature in degrees celsius of the liquid during filling.
Exceptions d'Emballage DOT (49 CFR 173.xxx)	: 150
Emballage Non-Vrac DOT (49 CFR 173.xxx)	: 203
Emballage en Vrac DOT (49 CFR 173.xxx)	: 241
Quantités maximales DOT - Aéronef de passagers/véhicule ferroviaire (49 CFR 173.27)	: 60 L
Quantités maximales DOT - Aéronef cargo seulement (49 CFR 175.75)	: 220 L
DOT Emplacement d'arrimage	: A - The material may be stowed "on deck" or "under deck" on a cargo vessel and on a passenger vessel.
Autres informations	: Pas d'informations supplémentaires disponibles.

14.3. Transport aérien et maritime

IMDG

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport

IATA

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport

SECTION 15: Informations sur la réglementation

15.1. Directives nationales

Linalyl acetate (115-95-7)

Listé dans la LIS canadienne (Liste Intérieure des Substances)

Linalool (78-70-6)

Listé dans la LIS canadienne (Liste Intérieure des Substances)

LAVENDER 40/42 OIL

Fiche de Données de Sécurité

conformément à la réglementation sur les produits dangereux (WHMIS 2015)

Eucalyptol (470-82-6)

Listé dans la LIS canadienne (Liste Intérieure des Substances)

Terpinen-4-ol (562-74-3)

Listé dans la LIS canadienne (Liste Intérieure des Substances)

1,7,7-Trimethylbicyclo[2.2.1]heptan-2-one (76-22-2)

Listé dans la LIS canadienne (Liste Intérieure des Substances)

15.2. Réglementations internationales

Linalyl acetate (115-95-7)

Figure dans l'INSQ (Mexican National Inventory of Chemical Substances)

Linalool (78-70-6)

Figure dans l'INSQ (Mexican National Inventory of Chemical Substances)

Eucalyptol (470-82-6)

Figure dans l'INSQ (Mexican National Inventory of Chemical Substances)

Terpinen-4-ol (562-74-3)

Figure dans l'INSQ (Mexican National Inventory of Chemical Substances)

1,7,7-Trimethylbicyclo[2.2.1]heptan-2-one (76-22-2)

Figure dans l'INSQ (Mexican National Inventory of Chemical Substances)

SECTION 16: Autres informations

Modification FDS Majeure/Mineure	: Aucun(e)
Date d'émission	: 07-20-2018
Date de révision	: 06-28-2023
Remplace la fiche	: 05-20-2020

Textes complet des phrases H:

H226	Liquide et vapeurs inflammables
H227	Liquide combustible
H228	Matière solide inflammable
H302	Nocif en cas d'ingestion
H315	Provoque une irritation cutanée
H317	Peut provoquer une allergie cutanée
H318	Provoque des lésions oculaires graves
H319	Provoque une sévère irritation des yeux
H320	Provoque une irritation des yeux
H331	Toxique par inhalation
H332	Nocif par inhalation
H336	Peut provoquer somnolence ou des vertiges
H371	Risque présumé d'effets graves pour les organes

SDS Canada (GHS) - Lebermuth

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit.